

Fiche de données de sécurité ENTONOX®

Date de création : 28.01.2005
Date de révision : 20.01.2011

Version : 5.1

CH / F

N°FDS : 1016
Page 1 / 2

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du produit

ENTONOX® Art.826

Utilisations connues

Inhalation, Médicament

Identification de la société

PanGas AG, Industriepark 10, 6252 Dagmersellen, Suisse

Número de téléphone d'urgence (24h): **+41 (0) 844 800 300**

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Préparation dangereuse au sens du guide européen 45/1999/EG

Classification

Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Indication des risques pour l'homme et l'environnement

Gaz comprimé

3 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Préparation: Préparation.

Composants/Impuretés

Contient les composants suivants:

Oxygène

N° CAS: 7782-44-7

N° EINECS: 231-956-9

Classification CE des substances pures:

O; R8

Hémioxyde d'azote (protoxyde d'azote)

N° CAS: 10024-97-2

N° EINECS: 233-032-0

Classification CE des substances pures:

O; R8

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation

L'inhalation continue de concentrations supérieures à 75% peut causer des nausées, des étourdissements, des difficultés respiratoires et des convulsions.

Anesthésiant. Déplacer la victime dans une zone non contaminée. Laisser la victime au chaud et au repos. Obtenir une assistance médicale. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques

Entretient la combustion. L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'éclatement des récipients. Ininflammable

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes :

Dioxyde d'azote, Monoxyde d'azote.

Agents d'extinction appropriés

Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques

Si possible, arrêter le débit gazeux. Eloigner le récipient ou le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers

Dans les espaces confinés utiliser un Appareil Respiratoire Isolant .

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porter un Appareil Respiratoire Isolant pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.

Evacuer la zone. Assurer une ventilation d'air appropriée. Eliminer les sources d'inflammation.

Protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Méthodes de nettoyage

Ventiler la zone.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

N'utiliser ni huile ni graisse. Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Utiliser uniquement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques). Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

Stockage

Entreposer à l'écart des gaz inflammables et des autres produits inflammables. Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C. Sécuriser les emballages pour éviter les chutes.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Valeur type	Comp.	Valeur	Note
VME Suisse	N2O	100 ppm	

Protection personnelle

Ne pas fumer pendant la manipulation du produit. Assurer une ventilation appropriée. Porter des gants de manutention et des chaussures de sécurité lors de la manipulation des bouteilles Eviter les atmosphères riches en oxygène (>21%).

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Aspect/Couleur: Gaz incolore

Odeur: Aucune.

Informations importantes pour la santé, la sécurité et l'environnement

Densité relative, gaz (air=1): Plus lourd que l'air.

Solubilité dans l'eau (mg/l): Inconnue, mais considérée comme faible.

Autres données

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité

Peut réagir violemment avec les matières combustibles. Peut réagir violemment avec les réducteurs. Oxyde violemment les matières organiques.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités

Fiche de données de sécurité ENTONOX®

Date de création : 28.01.2005
Date de révision : 20.01.2011

Version : 5.1

CH / F

N°FDS : 1016
Page 2 / 2

D'après la "conventional computation method of the EC/1999/45", n'est pas classé comme dangereux pour la santé

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités

Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités

A l'atmosphère dans un endroit ventilé. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

Nr. CED 16 05 04*

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Classe 2 Code de classement 10

Code ONU et désignation officielle

UN 3156 Gaz comprimé, comburant, N.S.A.

UN 3156 Compressed gas, oxidizing, n.o.s..

Etiquettes 2.2, N° de risque 25

5.1

Instruction d'emballage P200

IMDG

Classe 2.2

Code ONU et désignation officielle

UN 3156 Compressed gas, oxidizing, n.o.s..

Etiquettes 2.2,

5.1

Instruction d'emballage P200

EmS FC, SW

IATA

Classe 2.2

Code ONU et désignation officielle

UN 3156 Compressed gas, oxidizing, n.o.s..

Etiquettes 2.2,

5.1

Instruction d'emballage P200

Autres informations relatives au transport

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les

mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés. S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas. S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place. S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place. Assurer une ventilation convenable. Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro d'index de l'Annexe I de la Directive 67/548

Non inclus dans l'Annexe I.

Classification CE

O; R8

Etiquetage

- Symboles

O Oxydant.

- Phrases de risques

R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

- Phrases de sécurité

S9 Conserver le récipient dans un endroit convenablement ventilé.

S17 Tenir à l'écart des matières combustibles.

16 AUTRES INFORMATIONS

Formulation des phrases de risque selon le chapitre 3

R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Formulation des phrases de risque selon le chapitre 3

R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées. S'assurer que les opérateurs comprennent les risques liés à la suroxygénation. Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Avis

Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression.

Fin du document